

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1054

22 mai 2009

SOMMAIRE

Amberlux Solutions	50566	Lemanik Asset Management Luxembourg S.A.	50548
Aristolux Investment Fund Management Company S.A.	50550	Lomitex S.à r.l.	50580
Arnas Trading S.à r.l.	50575	Loutiag S.A.	50554
Beachmont Finance S.A.	50572	LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l.	50576
Beauce Management S.A.	50553	Luxembourg International Investment Company (L I I C) S.A.	50547
Bellevue Participations S.A.	50549	Melicha S.à r.l.	50554
Bubble, s.à r.l.	50547	Mie Group S.A.	50554
Callista S.à r.l.	50562	Multiple Managers Sicav	50591
Chartreuse et Mont Blanc Global Holdings S.C.A.	50581	Pallas Management S.A.	50547
Clipper Operation S.A.	50555	Parcom Ulysses 1 S.à r.l.	50548
Compagnie Industrielle et Financière des Produits Amylacés	50552	Perform'Belt S.A.	50586
Compagnie Walser des Eaux S.A.	50547	RECOM (Luxembourg) S.A.	50550
Cordonnerie Camy, s.à r.l.	50551	Salhouse Holding S. à r. l.	50553
Daiko International S.A.	50592	Scaw International	50552
Danske Bank International S.A.	50578	Senera S.A.	50548
Dexia Equities L	50584	Signature Investments S.à r.l.	50582
ECM Real Estate Investments A.G.	50552	Square Holdings S.à r.l.	50552
ECM Real Estate Investments A.G.	50550	Steel Finance S.A.	50555
Eracolus Investments S.A.	50551	Summerhill Holding S.à r.l.	50556
Ergon Capital II S.à r.l.	50569	Sunny Seasons S.A.	50546
Espirito Santo Financial Group S.A.	50548	Tasmania Luxembourg S.à r.l.	50546
Farfallina S.à r.l.	50589	Tectone S.à r.l.	50549
Financial and Management S.A.	50555	Thes Europe S.A.	50553
Fonds Interculturel	50577	Tikal Plaza S.A.	50551
Future Entertainment S. à r.l.	50564	Union Immobilière Sàrl	50546
Goedert Y. Immobilière & Associates S.A.	50551	Utopia Management	50549
Imagion Digital Services S.à r.l.	50559	Valbonne I	50592
INTAX Steuerberatung A.G.	50546	Verim S.A.	50592
Invista Real Estate Opportunity Fund Etoy Sàrl	50555	Water Investments S.A.	50558
Iona S.A.	50554	Weasel S.A.	50567
Jado Holding Company S.A.	50549	Weasel S.A.	50553
Lecta S.A.	50585	Wizart Invest S.A.	50550
		Ypso Holding S.à r.l.	50573

Union Immobilière Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 104, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 42.387.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

SOFINTER S.A.

"Le Dôme" - Espace Pétrusse

2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009058573/820/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2009, réf. LSO-DC08103. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090067861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Sunny Seasons S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 124.332.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009058594/12.

(090067869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

INTAX Steuerberatung A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 110.552.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009058595/12.

(090067875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Tasmania Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 9.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.115.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009058591/13.

(090068186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Bubble, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7236 Bereldange, 6, rue de Longuyon.
R.C.S. Luxembourg B 92.296.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

SOFINTER S.A.
"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009058577/820/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00908. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090067870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Compagnie Walsler des Eaux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 55.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE WALSER DES EAUX S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009058619/11.

(090067872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Pallas Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 139.233.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PALLAS MANAGEMENT S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009058620/11.

(090067876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Luxembourg International Investment Company (L I I C) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 136.700.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/05/2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés, Sarl
Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009058607/7262/15.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2009, réf. LSO-DD06270. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090067769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Senera S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 41.653.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. s.a. / A.T.T.C. s.a.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009058610/813/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2009, réf. LSO-DE00417. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090067788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Lemanik Asset Management Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8023 Strassen, 14B, rue des Violettes.

R.C.S. Luxembourg B 44.870.

Le Bilan au 31.12.2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen.

LEMANIK ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009058596/12.

(090067968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Espirito Santo Financial Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 22.232.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 avril 2009.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009058569/12.

(090067810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Parcom Ulysses 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 1.312.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 132.667.

Le bilan de la société au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009058918/13.

(090069186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Jado Holding Company S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 31.473.

Le bilan au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. s.a. / A.T.T.C. s.a.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2009058609/813/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2009, réf. LSO-DD07022. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090067783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Utopia Management, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 43.883.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2009.

Nico Simon

Administrateur-Délégué

Référence de publication: 2009058617/12.

(090068210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Bellevue Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 112.462.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009058926/12.

(090069238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Tectone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

R.C.S. Luxembourg B 127.025.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009058925/13.

(090069229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

RECOM (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 28.613.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Par jugement du 19 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009058396/304/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07288. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090067644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Wizart Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 100.948.

—
Le bilan de la société au 31/12/2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009058916/12.

(090069181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

ECM Real Estate Investments A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 65.153.

—
Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009058629/11.

(090068140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Aristolux Investment Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 77.526.

—
Les comptes annuels d'Aristolux Investment Fund Management Company S.A. au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Eurobank EFG Private Bank Luxembourg SA

Signatures

Banque Domiciliaire

Référence de publication: 2009058623/14.

(090067720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Eracolus Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R.C.S. Luxembourg B 84.781.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Companies & Trusts Promotion S.A.
Signature

Référence de publication: 2009058672/11.

(090067651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Cordonnerie Camy, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 68.591.

Le bilan au 31.12.08 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2009.

Monsieur Magalhaes Fonseca Firmino
Gérant

Référence de publication: 2009058907/500/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2009, réf. LSO-DD07383. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090069117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Tikal Plaza S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 5, rue de la Reine.
R.C.S. Luxembourg B 97.061.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24/04/09.

Signature.

Référence de publication: 2009058624/5878/12.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2009, réf. LSO-DD05942. - Reçu 46,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090068133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Goedert Y. Immobilière & Associates S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4687 Differdange, 139, rue Woïwer.
R.C.S. Luxembourg B 59.753.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2009.

SOFINTER S.A.
"Le Dôme" - Espace Pétrusse
2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg
B.P. 351 L-2013 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009058576/820/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00906. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090067868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Scaw International, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 108.820.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2009.

Signature
Administrateur/Gérant

Référence de publication: 2009058924/12.

(090069226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

ECM Real Estate Investments A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 65.153.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009058627/10.

(090068139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Compagnie Industrielle et Financière des Produits Amylacés, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 4.367.

Le bilan au 30 septembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/04/2009.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009058441/550/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2009, réf. LSO-DD05084. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090067786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Square Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 6.664.250,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 115.481.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mars 2009, acte n° 153 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX
Boîte Postale 320
L-2013 Luxembourg
Notaire

Référence de publication: 2009058431/208/16.

(090067832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Salhouse Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.012.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 138.145.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Stamford Holding S.à r.l. associé le "la Société", tenue à son siège social en date du 24 mars 2009 de la société que les associés ont pris la décision suivante:

Le siège de la société est transféré du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach à partir du 24 mars 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Salhouse Holding S.à r.l.
MANACOR (Luxembourg) S.A.
Gérant
Signatures

Référence de publication: 2009058394/17.

(090067911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Weasel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 46.647.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Pour la société
Paul DECKER
Le notaire

Référence de publication: 2009058437/206/13.

(090068040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Thes Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 112.837.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme
THES EUROPE S.A.
Signature

Référence de publication: 2009058931/12.

(090069139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Beauce Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 122.731.

Le bilan au 30 juin 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme
BEAUCE MANAGEMENT S.A.
Signature

Référence de publication: 2009058929/12.

(090069135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Iona S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 50.041.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme
Iona S.A.
Signature

Référence de publication: 2009058930/12.

(090069137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Melicha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 85.168.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009058923/280/13.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2009, réf. LSO-DC05756. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090069216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Mie Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 111.813.

Le bilan au 31 décembre 2008 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009058928/14.

(090069130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Loutiag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8045 Strassen, 21, Val des Roses.
R.C.S. Luxembourg B 66.953.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arlon, le 13.05.2009.

LOUTIAG sa
SUD FIDUCIAIRE SPRL
Signature

Référence de publication: 2009058912/1068/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2009, réf. LSO-DE00473. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090068660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Steel Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 99.775.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme
STEEL FINANCE S.A.
Signature

Référence de publication: 2009058938/12.

(090069161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Clipper Operation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 96.701.

Le bilan au 31 décembre 2007 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait conforme
Clipper Opération S.A.
Signature

Référence de publication: 2009058937/12.

(090069158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Invista Real Estate Opportunity Fund Etoy Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 23.583,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 136.761.

Le bilan au 31 décembre 2008 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme
Invista Real Estate Opportunity Fund Etoy S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2009058935/13.

(090069154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Financial and Management S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 71.520.

La convention de domiciliation conclue entre SG AUDIT Sàrl (anciennement STENHAM GESTINOR AUDIT Sàrl), R.C.S. Luxembourg B 75.908, avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, et la société FINANCIAL AND MANAGEMENT S.A., R.C.S. Luxembourg B 71.520, a été dénoncée avec effet au 1^{er} avril 2009.

Le siège social de la société fixé jusqu'alors au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, est par conséquent également dénoncé.

M. Gérard MULLER et M. Fernand HEIM se sont démis de leurs mandats de Gérants à cette même date.

CRC Cabinet de Révision & Conseil S.A. s'est démis de ses fonctions en tant que commissaire à cette même date.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2009.

Pour extrait conforme
SG AUDIT Sàrl
Signature

Référence de publication: 2009058390/17.

(090068245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Summerhill Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 892.270,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 133.333.

—
In the year two thousand and nine, on the fourth day of May.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "SUMMERHILL HOLDING S. à r.l.", a société à responsabilité limitée having its registered office in L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy, incorporated by a deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, dated October 18th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2814 of December 5th, 2007. The Articles of Association have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, dated February 13th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 941 of April 16th, 2008.

The meeting is presided by Mrs Nathalie SENDEGEYA, private employee, residing professionally in Luxembourg, who appoints as secretary Mrs Isabel DIAS, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Sylvie DUPONT, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed "ne varietur" by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies will be registered with this deed.

II. That it appears from the attendance list, that 100% of the shares are represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

III. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) To transfer the registered office from 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg to 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach;

2) To amend the provisions of the first and second paragraphs of article 3 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 3. Registered office.** The Company has its registered office in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Schuttrange by decision of the board of managers.";

3) Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Sole resolution

The meeting decides to transfer the registered office of the Company from 46A, avenue J. F. Kennedy, L-1855 Luxembourg to 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, so that the first and second paragraph of article 3 of the articles of association will be read as follows:

" **Art. 3. Registered office (1st and 2nd paragraph).** The Company has its registered office in the municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred within the municipality of Schuttrange by decision of the board of managers."

Nothing else being on the agenda, the chairman closes the meeting.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us the notary the present original deed.

Suit la traduction en langue française

L'an deux mille neuf, le quatre mai.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée "SUMMERHILL HOLDING S. à r.l.", avec siège social à L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy, constituée suivant acte reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, de résidence à Luxembourg en date du 18 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2814 du 5 décembre 2007. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 13 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 941 du 16 avril 2008.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Nathalie SENDEGEYA, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sylvie DUPONT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Madame le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations des actionnaires représentés resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que 100% du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1) Transfert du siège social de la société de L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy à L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall;

2) Modification de l'article 3, premier et deuxième paragraph des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 3. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de la municipalité de Schuttrange par décision du conseil de gérance.";

3) Divers.

Ce fait exposé et reconnu exact par l'assemblée, cette dernière, après délibération, a pris la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de changer l'adresse du siège social de la société de L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy à L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall et de modifier par subséquent l'article 3, premier et deuxième paragraph des statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 3. Sièges social (1^{er} et 2^{ème} paragraphe).** Le siège social de la Société est établi dans la municipalité de Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu de la commune de la municipalité de Schuttrange par décision du conseil de gérance.".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Le notaire instrumentaire qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: N. Sendegeya, I. Dias, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mai 2009. LAC/2009/17501. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009059017/5770/115.

(090068592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Water Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 139.973.

L'an deux mille neuf, le cinq mai.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Water Investments S.A.", avec siège social à L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, le 25 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1864 du 29 juillet 2008 dont les statuts n'ont pas encore été modifiés depuis.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Orfeas Mavrikios, demeurant à GR-16675 Voula, 44, Odysseos,

qui désigne comme secrétaire et scrutateur, Melle Moniot Francine demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter que:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Que sur les cinq cents (500) actions, cinq cents (500) actions sont présentes ou représentés, les actionnaires présents ou représentés connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

1 Augmentation du capital social d'un montant de six cent soixante-cinq mille euros (665.000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (50.000.- EUR) à sept cent quinze mille euros (715.000.- EUR) par la création et l'émission de six mille six cent cinquante (6.650) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune;

2 Souscription et libération de cette augmentation de capital par un apport du compte courant de l'actionnaire Culligan Hellas S.A., ayant son siège social au 79 Iera Odos Street, 118 55 Athène, Grèce;

3 Modification subséquent de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts de la Société pour le mettre en concordance avec les résolutions qui précèdent;

4 Divers.

III. Il résulte de ladite liste de présence que plus de la moitié des actions sont présentes ou représentées. Dès lors, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour précité, dont les actionnaires ont eu connaissance avant la tenue de l'assemblée.

IV. Après délibération, l'assemblée prend les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de six cent soixante-cinq mille euros (665.000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel de cinquante mille euros (50.000.- EUR) à sept cent quinze mille euros (715.000.- EUR) par la création et l'émission de six mille six cent cinquante (6.650) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune, par un apport du compte courant de l'actionnaire Culligan Hellas S.A., ayant son siège social au 79 Iera Odos Street, 118 55 Athène, Grèce.

Souscription et Libération

Lesdites six mille six cent cinquante (6.650) actions nouvelles sont intégralement souscrites par Culligan Hellas S.A., ayant son siège social au 79 Iera Odos Street, 118 55 Athène, Grèce.

50559

Expertise

L'apport en nature par conversion de créances certaines liquides et exigibles à charge de la société a fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises, Van Geet, Derick & Co, Réviseurs d'entreprises SARL, représenté par le gérant responsable Madame Lutgard LAGET, Réviseur d'entreprises, avec siège social au 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales, rapport dont la conclusion est la suivante:

Conclusion:

"Based on our work performed, nothing has come to our attention which would require us to conclude that the total value of the contribution in kind would not correspond, at least, with the number and the nominal value of the newly issued shares."

Ce rapport, daté du 5 mai 2009, après avoir été signé "ne varietur" par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide suite aux résolutions précédentes de modifier l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation et la réduction de capital.

L'article 5, alinéa 1^{er} des statuts de la Société aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à sept cent quinze mille euros (715.000.- EUR) représenté par sept mille cent cinquante (7.150) actions d'une valeur nominale de cent euros (100.- EUR) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Évaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à deux mille euros (2.000.- EUR).

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au comparant à Luxembourg, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: O. Mavrikios, M. Francine et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 mai 2009. LAC/2009/17678. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009059015/5770/76.

(090068543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Imagion Digital Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6475 Echternach, 20, rue Rabatt.

R.C.S. Luxembourg B 146.051.

—
STATUTEN

Im Jahre zwei tausend neun.

Den achtundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtssitze in Echternach (Grossherzogtum Luxemburg).

ist erschienen:

Die Gesellschaft IMAGION AG, mit Sitz in D-54311 Trierweiler, Auf der Geig 5, eingetragen beim Handelsregister B des Amtsgerichts Wittlich, unter der Nummer HRB 4342,

hier vertreten durch ihre Vorstandsmitglieder:

- 1.- Herrn Andreas THRAN, Kaufmann, wohnhaft in D-54296 Trier, Nicetiusstrasse 33,
- 2.- Herrn Michael BECKER, Kaufmann, wohnhaft in D-54311 Trierweiler, Zum Altenwald 18,
- 3.- Herr Thomas GERTEN, Kaufmann, wohnhaft in D-54311 Trierweiler, Auf der Geig 16.

Welche Komparentin, vertreten wie eingangs erwähnt, den instrumentierenden Notar ersuchte, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden:

Art. 1. Gesellschaftsform. Die Komparentin und alle Personen welche in Zukunft Gesellschafter werden, gründen eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung nach luxemburgischem Recht, der sie den nachstehenden Gesellschaftervertrag, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde legen.

Die Gesellschaft begreift anfangs einen alleinigen Gesellschafter der Inhaber der gesamten Gesellschaftsanteile ist; die Gesellschaft kann zu jeder Zeit auf Grund von Gesellschaftsanteilsabtretungen oder Schaffung von neuen Gesellschaftsanteilen mehrere Gesellschafter begreifen und dann auch durch Vereinigung aller Gesellschaftsanteile in einer Hand wieder zur Einmanngesellschaft werden.

Art. 2. Gegenstand. Gegenstand der Gesellschaft ist der Handel, die Erstellung und Beratung zur Erstellung, Vermarktung und Verbreitung von multimedialen Inhalten auf Datenträgern sowie elektronischen Netzen und zukünftiger Verbreitungstechnologien.

Die Gesellschaft kann des weiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobilärer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder an ausländischen Unternehmen, unter irgendwelcher Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen Zweck verfolgen der demjenigen der Gesellschaft ähnlich ist oder wenn eine solche Beteiligung zur Förderung und zur Ausdehnung des eigenen Gesellschaftszweckes nützlich sein kann.

Die Gesellschaft ist ermächtigt, diese Tätigkeiten, sowohl im Großherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland, auszuführen.

Art. 3. Bezeichnung. Die Gesellschaftsbezeichnung lautet „Imagion Digital Services S.à r.l.“

Art. 4. Dauer. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet.

Art. 5. Sitz. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach. Er kann durch einfachen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafter, je nach Fall, an jeden anderen Ort Luxemburgs verlegt werden.

Die Gesellschaft ist ermächtigt im Inland und im Ausland Zweigniederlassungen und Verkaufsbüros zu eröffnen.

Art. 6. Gesellschaftskapital. Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (12.500,- €) aufgeteilt in ZWEIHUNDERTFÜNFZIG (250) Anteile mit einem Nominalwert von je FÜNFZIG EURO (50,- €) welche alle durch die Gesellschaft IMAGION AG, mit Sitz in D-54311 Trierweiler, Auf der Geig 5, eingetragen beim Handelsregister B des Amtsgerichts Wittlich, unter der Nummer HRB 4342, übernommen werden.

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 7. Änderung des Gesellschaftskapitals. Das Gesellschaftskapital kann zu jeder Zeit, durch Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder durch einstimmigen Beschluss der Gesellschafter, je nach Fall, abgeändert werden.

Art. 8. Rechte und Pflichten der Gesellschafter. Jeder Gesellschaftsanteil gibt das gleiche Recht.

Jeder Gesellschaftsanteil gibt Recht auf eine Stimme bei allen Abstimmungen.

Der alleinige Gesellschafter hat alle Rechte und Befugnisse, die die Gesellschafter aufgrund des Gesetzes und der gegenwärtigen Statuten haben.

Es ist einem jeden Gesellschafter sowie seinen Gläubigern und Rechtsnachfolgern untersagt Siegel auf die Gesellschaftsgüter auflegen zu lassen, oder ein gerichtliches Inventar derselben zu erstellen, oder irgendwelche Maßnahmen zu ergreifen, welche die Tätigkeit der Gesellschaft beeinträchtigen könnten.

Art. 9. Unteilbarkeit der Gesellschaftsanteile. Die Gesellschaftsanteile sind unteilbar gegenüber der Gesellschaft die nur einen einzigen Eigentümer für einen jeden Anteil anerkennt.

Ist der Anteil eines Gesellschafters auf Grund gesetzlicher oder testamentarischer Erbfolge einer Mehrheit von Erben zugefallen, so haben die Erben spätestens sechs Wochen nach Annahme der Erbschaft eine gemeinsame Erklärung darüber abzugeben, wer von ihnen in Zukunft, während der Unzerteiltheit, das Stimmrecht für den gesamten Anteil ausüben wird.

Wenn die Nutznießung und das nackte Eigentum eines Anteils zwei verschiedenen Personen gehören, so wird das Stimmrecht durch den Nutznießer ausgeübt.

Art. 10. Übertragung der Anteile.

(i) Übertragung im Falle des alleinigen Gesellschafters Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen ist frei.

(ii) Übertragung im Falle von mehreren Gesellschaftern

Die Übertragung von Gesellschaftsanteilen unter Gesellschaftern ist frei.

Für die Übertragung von Gesellschaftsanteilen an Dritte, sei es unter Lebenden, sei es infolge Sterbefalls, ist die Einstimmigkeit aller Gesellschafter erforderlich; geschieht die Übertragung der Gesellschaftsanteile jedoch im Sterbefall an die Nachkommen in direkter Linie oder an den überlebenden Ehepartner, ist die Zustimmung der anderen Gesellschafter nicht erforderlich.

Im Falle wo die Übertragung der Gesellschaftsanteile der Zustimmung der anderen Gesellschafter unterliegt, steht diesen ein Vorkaufsrecht auf die abzutretenden Gesellschaftsanteile zu, im Verhältnis ihrer bisherigen Gesellschaftsanteile. Falls das Vorkaufsrecht ausgeübt wird, aber keine Einigung über den Verkaufspreis der Gesellschaftsanteile erzielt wird, berechnet sich der Verkaufspreis auf Grund der Durchschnittsbilanz der drei letzten vorangegangenen Geschäftsjahren und sollte die Gesellschaft noch keine drei Jahre existieren, auf Grund der Bilanz des letzten vorangegangenen oder der zwei letzten vorangegangenen Geschäftsjahren.

Art. 11. Tod, Entmündigung, Konkurs des Gesellschafters. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch die Entmündigung, den Konkurs oder die Zahlungsunfähigkeit des alleinigen Gesellschafters oder eines der Gesellschafter.

Art. 12. Geschäftsführung. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet und verwaltet. Der oder die Geschäftsführer können Gesellschafter oder Nichtgesellschafter sein.

Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse im Namen und für Rechnung der Gesellschaft zu handeln, einschließlich das Verfügungsrecht, sowie das Recht die Gesellschaft gerichtlich oder außergerichtlich zu vertreten.

Der oder die Geschäftsführer werden auf befristete oder unbefristete Dauer ernannt, sei es auf Grund der Satzung, sei es durch den alleinigen Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung.

In letzterem Falle setzt der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung, bei der Ernennung des oder der Geschäftsführer, ihre Zahl und die Dauer ihrer Mandate fest; bei der Ernennung mehrerer Geschäftsführer werden ebenfalls ihre Befugnisse festgelegt.

Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung kann die Abberufung der Geschäftsführer beschließen. Die Abberufung kann geschehen nicht nur für rechtmäßig begründete Ursachen, sondern ist dem souveränen Ermessen des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafterversammlung überlassen.

Der Geschäftsführer kann für seine Tätigkeit durch ein Gehalt entlohnt werden, das durch den alleinigen Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung festgesetzt wird.

Art. 13. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod oder das Ausscheiden des Geschäftsführers, ob er Gesellschafter oder Nichtgesellschafter ist.

Es ist den Gläubigern, Erben und Rechtsnachfolgern des Geschäftsführers untersagt Siegel auf die Gesellschaftsgüter auflegen zu lassen oder zum Inventar derselben zu schreiten.

Art. 14. Als einfache Mandatare gehen der oder die Geschäftsführer durch ihre Funktionen keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind nur für die ordnungsgemäße Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 15. Gesellschafterbeschlüsse.

1.- Wenn die Gesellschaft nur einen Gesellschafter begreift, so hat dieser alleinige Gesellschafter alle Befugnisse die das Gesetz der Gesellschafterversammlung gibt. Die Beschlüsse des alleinigen Gesellschafters werden in ein Protokollbuch eingetragen oder schriftlich niedergelegt.

2.- Wenn die Gesellschaft mehrere Gesellschafter begreift, so sind die Beschlüsse der Gesellschafterversammlung nur rechtswirksam, wenn sie von den Gesellschaftern die Dreiviertel des Gesellschaftskapitals darstellen, angenommen werden, es sei denn das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung würden anders bestimmen.

Jeder Gesellschafter hat so viele Stimmen wie er Gesellschaftsanteile besitzt.

Art. 16. Geschäftsjahr. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 17. Inventar - Bilanz. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar. Fünf (5%) Prozent des Reingewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent des Stammkapitals erreicht hat. Der verbleibende Gewinn steht dem alleinigen Gesellschafter oder den Gesellschaftern zur freien Verwendung.

Art. 18. Auflösung - Liquidation. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten

Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Der alleinige Gesellschafter oder die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 19. Schlussbestimmung. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Feststellung

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes vom 18. September 1933 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

50562

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endigt am 31. Dezember 2009.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr ein tausend ein hundert Euro (€ 1.100,-).

Erklärung

Die Komparentin, vertreten wie vorerwähnt, erklärt seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Sofort nach der Gründung, hat die alleinige Gesellschafterin, vertreten wie vorerwähnt, folgende Beschlüsse gefasst:

a) Zum technischen Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:

Herr Andreas THRAN, Kaufmann, wohnhaft in D-54296 Trier, Nicetiusstrasse 33.

b) Zu kaufmännischen Geschäftsführern der Gesellschaft werden für eine unbestimmte Dauer ernannt:

- Herr Michael BECKER, Kaufmann, wohnhaft in D-54311 Trierweiler, Zum Altenwald 18,

- Herr Thomas GERTEN, Kaufmann, wohnhaft in D-54311 Trierweiler, Auf der Geig 16.

c) Die Gesellschaft wird in allen Fällen wie folgt vertreten und verpflichtet:

- bis zu dem Betrag von ZWEI TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 2.500,-) durch die alleinige Unterschrift eines der drei Geschäftsführer,

- darüber hinaus durch die gemeinsamen Unterschriften von zwei Geschäftsführern, darunter obligatorisch die des technischen Geschäftsführers.

d) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in: L-6475 Echternach, 20, rue Rabatt.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: A. THRAN, M. BECKER, T. GERTEN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 29 avril 2009. Relation: ECH/2009/512. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Memorial.

Echternach, den 05. Mai 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009059030/201/158.

(090069010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Callista S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6930 Mensdorf, 16A, rue d'Ubersyren.

R.C.S. Luxembourg B 146.037.

— STATUTS

L'an deux mille neuf, le dix-sept avril.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

Monsieur Maurits JONKHEER VAN RIJCKEVORSEL, employé privé, né à Luxembourg, le 28 juillet 1964, demeurant à L-6930 Mensdorf, 16A, rue d'Ubersyren.

Lequel comparant a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société unipersonnelle à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er} . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "CALLISTA S.à r.l."

L'associé unique pourra à tout moment se réunir avec un ou plusieurs associés et les futurs associés pourront également prendre toutes les mesures nécessaires afin de rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Betzdorf.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet la réalisation de tout actes, opérations commerciales en gros et en détail de toute nature et particulièrement de produits et procédés écologiques visant à améliorer et augmenter la qualité de vie de tout et chacun.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, entièrement libérées.

Art. 6. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans la distribution des bénéfices.

Art. 7.

a) La cession entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

b) La transmission pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par décision de l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations, ainsi que la durée de leur mandat.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 11. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

Chaque année, le trente-et-un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et de profits.

Art. 13. Les produits de la société, déduction faite des frais généraux et des charges sociales, de tous amortissements de l'actif et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est réparti entre les associés.

Toutefois, les associés pourront décider à la majorité fixée par les lois afférentes que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou versé à un fonds de réserve extraordinaire.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés et révocables par l'assemblée générale des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée.

Art. 15. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, la ou les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2009.

Souscription et Libération du capital social

Toutes les parts sociales sont souscrites en numéraire par l'associé unique Monsieur Maurits JONKHEER VAN RIJCKEVORSEL, prénommé.

L'associé unique déclare que toutes les parts sociales souscrites sont intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire moyennant certificat bancaire.

Estimation des frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Assemblée générale extraordinaire

L'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, prend les résolutions suivantes:

1. Monsieur Maurits JONKHEER VAN RIJCKEVORSEL, préqualifié, est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature isolée du gérant.

2. Le siège de la société est établi à l'adresse suivante:

L-6930 Mensdorf, 16A, rue d'Ubersyren.

Le notaire instrumentant a rendu le comparant attentif au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Jonkheer Maurits, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 avril 2009. LAC / 2009 / 15984. Reçu 75.-

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 4 mai 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009059010/202/106.

(090068803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Future Entertainment S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 20.000,00.

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.

R.C.S. Luxembourg B 145.414.

In the year two thousand and nine, on the fourth of May.

Before Maître Us Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Shareholders of Future Entertainment S. à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Company"), incorporated following a deed of the undersigned notary on 19 March 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under the number 791 of 11 April 2009 and entered in the Company Register at Luxembourg, Section B, under the number 145.414.

The meeting is declared open with Mrs. Sabine PERRIER, private employee, professionally residing at 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg,

who appointed as secretary Mrs Isabel DIAS, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer, Mrs Sylvie DUPONT, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

(i) the sole Member present or represented by proxy and the number of its units are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the General Meeting, the proxy of the represented sole Member and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities

(ii) It appears from the attendance list that the twenty thousand (20.000) Units with a par value of GBP 1,00 (one Pound Sterling) representing the entire share capital subscribed and paid up are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Shareholders have been informed before the meeting.

(iii) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Transfer of the registered office;
2. Subsequent Amendment of Article 5 of the Articles of Association of the Company;
3. Miscellaneous.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The Sole Member resolves to transfer the registered office from L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse to L-6832 Betzdorf, Media Center Betzdorf, 11, rue Pierre Werner with immediate effect.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Sole Member resolves to amend the first sentence of Article 5 of the Articles of Incorporation, in order to give it henceforth the following wording:

" **Art. 5. (1st sentence).** The Registered office is established in the municipality of Betzdorf, Grand Duchy of Luxembourg."

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed.

Valuation

For registration purposes, the fees and costs related to the present deed are estimated to EUR 1.000.- (one thousand Euro).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le quatre mai.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des associés de Future Entertainment S. à r.l., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse, Grand-Duché du Luxembourg (la "Société"), constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 19 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 791 du 11 avril 2009 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 145.414.

La séance est ouverte à 11 heures, sous la présidence de Madame Sabine PERRIER, employée privée, demeurant professionnellement à L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutateur Madame Sylvie DUPONT, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

(i) que l'associée unique présente ou représentée, la mandataire de l'associée unique représentée, ainsi que le nombre de parts sociales qu'elle détient sont repris dans la liste de présence; ladite liste, après avoir été signée par l'assemblée générale, la mandataire de l'associée unique représentée ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

(ii) Qu'il appert de cette liste de présence que les vingt mille (20.000) parts sociales, d'une valeur nominale de GBP 1,00 (une Livre Sterling) représentant l'intégralité du capital social émis et libéré sont présentes ou représentées à la

présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider de tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'assemblée générale ont été informés avant l'assemblée.

(iii) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est comme suit

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social;
2. Modification subséquente de l'article 5 des Statuts;
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société de L-2330 Luxembourg, 124, Boulevard de la Pétrusse à L-6832 Betzdorf, Media Center Betzdorf, 11, rue Pierre Werner, avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide d'amender la première phrase de l'article 5 des Statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. (1^{ère} phrase).** Le siège social est établi dans la commune de Betzdorf, Grand Duché de Luxembourg."
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à EUR 1.000 (mille Euros).

Le Notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont tous signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Perrier, I. Dias, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 6 mai 2009. LAC/2009/17499. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009059016/5770/106.

(090068573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Amberlux Solutions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6183 Gonderange, 2, rue d'Ernster.

R.C.S. Luxembourg B 86.090.

Cession de parts

ENTRE

Monsieur Ian TYSON, demeurant L-6183 GONDERANGE, 2, rue d'Ernster

ci-après dénommé «le cédant»

d'une part,

ET

Madame Susan Elizabeth TYSON-HUNTER, administrateur de sociétés, demeurant L-6183 GONDERANGE, 2, rue d'Ernster

ci-après dénommée «la cessionnaire»

d'autre part,

Il est convenu ce qui suit:

Art. 1^{er}. Cession. Par les présentes, le CEDANT cède, délègue et transporte, sous les conditions ci-après stipulées, au CESSIONNAIRE qui accepte, quatre vingt dix neuf (99,-) parts sociales lui appartenant dans la société AMBERLUX SOLUTIONS, société à responsabilité limitée au capital de douze mille cinq cents € (12.500,-) divisé en cent (100,-) parts sociales de cent vingt cinq € (125,00) de valeur nominale chacune, dont le siège est à L-6183 GONDERANGE, 2, rue d'Ernster et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LUXEMBOURG sous le numéro B 86.090.

Art. 2. Prix de cession. La présente cession est faite, consentie et acceptée moyennant le prix principal forfaitaire et irrédudible de cent vingt cinq € (125,00) par part sociale cédée, soit moyennant le prix total de douze mille trois cent soixante quinze € (12.375,-), ce dont bonne et valable quittance.

Art. 3. Frais et Formalités. Tous les frais des présentes et ceux qui en seraient la suite ou la conséquence seront à la charge du cessionnaire qui s'y oblige.

Mention des présentes sera consentie partout où besoin sera. Pour remplir toutes formalités nécessaires, tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'un des originaux des présentes.

Signée à Gonderange, en deux exemplaires, le 6 avril 2009.

Signature / Signature

LE CEDANT / LA CESSIONNAIRE

Référence de publication: 2009058195/33.

(090067842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Weasel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 46.647.

L'an deux mille neuf, le neuf avril.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "WEASEL S.A.", avec siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich

constituée suivant acte reçu par Maître André SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 24 janvier 1994, publié au Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 187 du 13 mai 1994, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 46.647,

L'assemblée est ouverte à 16.30 heures sous la présidence de Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Katarzyna CIESIELSKA, gestionnaire de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social de la société et en conséquence modification de l'article 2 des statuts.

2.- Introduction de la possibilité de gérer la société par un administrateur-unique en cas d'existence d'un seul actionnaire, et en conséquence ajout de deux nouveaux paragraphes entre le premier et le deuxième paragraphe de l'article 5 et remplacement des deux derniers paragraphes de l'article 6 par trois nouveaux paragraphes.

3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société et en conséquence de modifier l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations

La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat ou de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces, négociables ou non (y compris celles émises par tout gouvernement ou autre autorité internationale, nationale ou communale), et tous autres droits s'y rattachant, et les exploiter par voie de vente, cession, échange ou autrement; elle peut en outre procéder à l'acquisition et à la mise en valeur de brevets et licences connexes.

La Société peut émettre des obligations par voie de souscription publique ou privée et emprunter de quelque façon que ce soit conformément à la Loi.

La Société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations financières.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'introduire la possibilité de faire gérer la société par un administrateur-unique en présence d'un seul actionnaire, et en conséquence d'ajouter deux nouveaux paragraphes entre le premier et le deuxième paragraphe de l'article 5 et de remplacer les paragraphes 6 et 7 de l'article 6 par trois (3) nouveaux paragraphes, qui auront la teneur suivante:

« **Art. 5.** (nouveaux paragraphes 2 et 3 à introduire à la suite du premier paragraphe)

Toutefois tant qu'il n'y aura qu'un seul actionnaire la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre, qui aura le titre d'administrateur unique.

L'administrateur unique dispose de l'ensemble des prérogatives qui sont dévolues au conseil d'administration. Lorsque, dans les présents statuts, il est fait référence au conseil d'administration, il y a lieu d'entendre «administrateur unique» ou «conseil d'administration», selon le cas.»

« **Art. 6.** (nouveaux paragraphes 6, 7 et 8 en remplacement des paragraphes 6 et 7 de l'article)

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Tant qu'il n'y aura qu'un seul membre du conseil d'administration la société est engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

La signature d'un seul administrateur sera toujours suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.45 heures.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société à environ 1.000,- EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. DA CRUZ, M. MAYER, K. CIESIELSKA, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 15 avril 2009. Relation: LAC/2009/14508. Reçu € 75,- (soixante-quinze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009058332/206/85.

(090068038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Ergon Capital II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.365.000,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 123.005.

—
DECLARATION

En date du 30 janvier 2009, Monsieur Wolfgang de LIMBURG STIRUM domicilié 159 avenue Molière à B-1190 Bruxelles (Belgique) a cédé les parts suivantes:

- 683 parts sociales préférentielles de classe A, 683 parts sociales préférentielles de classe B, 683 parts sociales préférentielles de classe C, 683 parts sociales préférentielles de classe D, 683 parts sociales préférentielles de classe E, 682 parts sociales préférentielles de classe F, 682 parts sociales préférentielles de classe G, 682 parts sociales préférentielles de classe H, 682 parts sociales préférentielles de classe I et 682 parts sociales préférentielles de classe J

à Monsieur Pieter LAMBRECHT domicilié 15 Majoor D'Hooghelaan à B-8670 Koksijde (Belgique)

En date du 30 janvier 2009, Monsieur Emanuele LEMBO domicilié Via Solferino 11 à I-20121 Milan (Italie) a cédé les parts suivantes:

- 2.047 parts sociales préférentielles de classe A, 2.047 parts sociales préférentielles de classe B, 2.047 parts sociales préférentielles de classe C, 2.047 parts sociales préférentielles de classe D, 2.047 parts sociales préférentielles de classe E, 2.048 parts sociales préférentielles de classe F, 2.048 parts sociales préférentielles de classe G, 2.048 parts sociales préférentielles de classe H, 2.048 parts sociales préférentielles de classe I et 2.048 parts sociales préférentielles de classe J

à Monsieur Tommaso MOLINARO domicilié Via Ruggiero Settimo 2 à I-20146 Milan (Italie)

- 18.770 parts sociales préférentielles de classe A, 18.770 parts sociales préférentielles de classe B, 18.770 parts sociales préférentielles de classe C, 18.770 parts sociales préférentielles de classe D, 18.770 parts sociales préférentielles de classe E, 18.770 parts sociales préférentielles de classe F, 18.770 parts sociales préférentielles de classe G, 18.770 parts sociales préférentielles de classe H, 18.770 parts sociales préférentielles de classe I et 18.770 parts sociales préférentielles de classe J

à SOLE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 73 Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le n° B 132.375.

Par conséquent, suite à ces cessions de parts, la répartition des parts entre les associés est la suivante:

L'associé Ian GALLIENE détient:

37.880 parts sociales préférentielles de classe A;

37.880 parts sociales préférentielles de classe B;

37.880 parts sociales préférentielles de classe C;

37.880 parts sociales préférentielles de classe D;

37.880 parts sociales préférentielles de classe E;

37.880 parts sociales préférentielles de classe F;

37.880 parts sociales préférentielles de classe G;

37.880 parts sociales préférentielles de classe H;

37.880 parts sociales préférentielles de classe I;

37.880 parts sociales préférentielles de classe J;

L'associé Emanuele LEMBO détient:

1.023 parts sociales préférentielles de classe A;

1.023 parts sociales préférentielles de classe B;

1.023 parts sociales préférentielles de classe C;

1.023 parts sociales préférentielles de classe D;

1.023 parts sociales préférentielles de classe E;

1.022 parts sociales préférentielles de classe F;

1.022 parts sociales préférentielles de classe G;

1.022 parts sociales préférentielles de classe H;

1.022 parts sociales préférentielles de classe I;

1.022 parts sociales préférentielles de classe J;

L'associé Wolfgang de LIMBURG STIRUM détient:

20.815 parts sociales préférentielles de classe A;

20.815 parts sociales préférentielles de classe B;

20.815 parts sociales préférentielles de classe C;
20.815 parts sociales préférentielles de classe D;
20.815 parts sociales préférentielles de classe E;
20.815 parts sociales préférentielles de classe F;
20.815 parts sociales préférentielles de classe G;
20.815 parts sociales préférentielles de classe H;
20.815 parts sociales préférentielles de classe I;
20.815 parts sociales préférentielles de classe J;

L'associé Aris WATELER détient:

7.507 parts sociales préférentielles de classe A;
7.507 parts sociales préférentielles de classe B;
7.507 parts sociales préférentielles de classe C;
7.507 parts sociales préférentielles de classe D;
7.507 parts sociales préférentielles de classe E;
7.508 parts sociales préférentielles de classe F;
7.508 parts sociales préférentielles de classe G;
7.508 parts sociales préférentielles de classe H;
7.508 parts sociales préférentielles de classe I;
7.508 parts sociales préférentielles de classe J;

L'associé Nicola ZAMBON détient:

21.498 parts sociales préférentielles de classe A;
21.498 parts sociales préférentielles de classe B;
21.498 parts sociales préférentielles de classe C;
21.498 parts sociales préférentielles de classe D;
21.498 parts sociales préférentielles de classe E;
21.497 parts sociales préférentielles de classe F;
21.497 parts sociales préférentielles de classe G;
21.497 parts sociales préférentielles de classe H;
21.497 parts sociales préférentielles de classe I;
21.497 parts sociales préférentielles de classe J;

L'associé Riccardo COLLINI détient:

4.095 parts sociales préférentielles de classe A;
4.095 parts sociales préférentielles de classe B;
4.095 parts sociales préférentielles de classe C;
4.095 parts sociales préférentielles de classe D;
4.095 parts sociales préférentielles de classe E;
4.095 parts sociales préférentielles de classe F;
4.095 parts sociales préférentielles de classe G;
4.095 parts sociales préférentielles de classe H;
4.095 parts sociales préférentielles de classe I;
4.095 parts sociales préférentielles de classe J;

L'associé Pieter LAMBRECHT détient:

2.730 parts sociales préférentielles de classe A;
2.730 parts sociales préférentielles de classe B;
2.730 parts sociales préférentielles de classe C;
2.730 parts sociales préférentielles de classe D;
2.730 parts sociales préférentielles de classe E;
2.730 parts sociales préférentielles de classe F;
2.730 parts sociales préférentielles de classe G;
2.730 parts sociales préférentielles de classe H;
2.730 parts sociales préférentielles de classe I;
2.730 parts sociales préférentielles de classe J;

L'associé Xavier LIKIN détient:

1.365 parts sociales préférentielles de classe A;
1.365 parts sociales préférentielles de classe B;
1.365 parts sociales préférentielles de classe C;
1.365 parts sociales préférentielles de classe D;
1.365 parts sociales préférentielles de classe E;
1.365 parts sociales préférentielles de classe F;
1.365 parts sociales préférentielles de classe G;
1.365 parts sociales préférentielles de classe H;
1.365 parts sociales préférentielles de classe I;
1.365 parts sociales préférentielles de classe J;

L'associé SOLE S.A. détient:

18.770 parts sociales préférentielles de classe A;
18.770 parts sociales préférentielles de classe B;
18.770 parts sociales préférentielles de classe C;
18.770 parts sociales préférentielles de classe D;
18.770 parts sociales préférentielles de classe E;
18.770 parts sociales préférentielles de classe F;
18.770 parts sociales préférentielles de classe G;
18.770 parts sociales préférentielles de classe H;
18.770 parts sociales préférentielles de classe I;
18.770 parts sociales préférentielles de classe J;

L'associé Serge TOUATI détient:

18.770 parts sociales préférentielles de classe A;
18.770 parts sociales préférentielles de classe B;
18.770 parts sociales préférentielles de classe C;
18.770 parts sociales préférentielles de classe D;
18.770 parts sociales préférentielles de classe E;
18.770 parts sociales préférentielles de classe F;
18.770 parts sociales préférentielles de classe G;
18.770 parts sociales préférentielles de classe H;
18.770 parts sociales préférentielles de classe I;
18.770 parts sociales préférentielles de classe J;

L'associé Tommaso MOLINARO détient:

2.047 parts sociales préférentielles de classe A;
2.047 parts sociales préférentielles de classe B;
2.047 parts sociales préférentielles de classe C;
2.047 parts sociales préférentielles de classe D;
2.047 parts sociales préférentielles de classe E;
2.048 parts sociales préférentielles de classe F;
2.048 parts sociales préférentielles de classe G;
2.048 parts sociales préférentielles de classe H;
2.048 parts sociales préférentielles de classe I;
2.048 parts sociales préférentielles de classe J.

Luxembourg, le 30 janvier 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009058094/156.

(090068429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Beachmont Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.596.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand nine, on the thirtieth day of April.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary public residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Hillcrest Innovations Incorporated, having its registered office at Palm Grove House, P.O. Box 438, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, represented by Konstantinos Alexopoulos, private employee, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 19 February 2009.

The prenamed proxy, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which he acts, has requested the notary to enact the following declarations and statements:

1. That the company "BEACHMONT FINANCE S.A.", with its registered office in L-1855 Luxembourg, 46a, Avenue J.F. Kennedy, registered at the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg under the number B 133.596, has been incorporated according to a deed of the notary Paul Bettingen, residing in Niederanven, dated November 5th, 2007, which deed has been published in the Luxembourg official gazette "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number 2898, dated December 13th, 2007.

2. That the issued share capital of the Company is set at thirty-one thousand euros (EUR 31.000.-), represented by three million one hundred thousand (3.100.000) shares with a nominal value of one cent (EUR 0,01) each, entirely paid in.

3. Hillcrest Innovations Incorporated, prenamed, has successively become the owner of all the issued shares of the Company.

4. That in its quality of sole shareholder of the Company, Hillcrest Innovations Incorporated hereby expressly states to proceed to the dissolution and the liquidation of the Company.

5. That Hillcrest Innovations Incorporated moreover states to take over, on its own account, all the assets and liabilities, whether known or unknown, of the company "BEACHMONT FINANCE S.A." and that it will undertake under its own liability any steps which are required to fulfil said commitments taken by herself in relation with the assets and liabilities of the Company.

6. That full and entire discharge is granted to the board members as well as to the statutory auditor of the Company for the execution of their mandates until the dissolution.

7. That the shareholders' register has been cancelled at this very moment, before the undersigned notary public.

8. That the books and corporate documents relating to the Company will stay deposited at the registered office, where they will be kept in custody during a period of five years.

9. That Manacor (Luxembourg) S.A., being the sole director of Hillcrest Innovations Incorporated, is authorized in the name and on behalf of Hillcrest Innovations Incorporated to file any tax declaration, notice to the trade register or any other documents or perform any other actions, which might be necessary or useful for the finalisation of the liquidation of the Company.

Relating to the deposits and publications to be made, all powers are granted to the bearer of a notarial copy of the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing entity, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing entity and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary, by his surnames, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française

L'an deux mil huit, le trente avril.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Hillcrest Innovations Incorporated, établie et ayant son siège social à Palm Grove House, P.O.Box 438, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, représenté par Monsieur Konstantinos Alexopoulos, employé privé en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg le 19 février 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant des dites qualités, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme "BEACHMONT FINANCE S.A." ("la Société"), établie et ayant son siège social à 46a, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 133596, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven le 5 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2898 du 13 décembre 2007.

2. Que le capital social souscrit de la Société est de trente et un mille euros (EUR 31.000.-) représenté par trois millions cent mille (3.100.000) actions d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0.01) chacune, entièrement libérées.

3. Que Hillcrest Innovations Incorporated, prénommée, est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions émises par la Société.

4. Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, Hillcrest Innovations Incorporated déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la Société.

5. Que Hillcrest Innovations Incorporated déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de la société "BEACHMONT FINANCE S.A." et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour remplir les obligations qu'elle a ainsi contractées en relation avec les actifs et passifs de la Société.

6. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice des leurs mandats jusqu'au moment de la dissolution.

7. Qu'il a procédé à l'annulation du registre des actions en présence du notaire instrumentant.

8. Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où ils seront conservés pendant cinq années.

Pour les dépôts et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

9. Que Manacor (Luxembourg) S.A., étant le directeur unique de Hillcrest Innovations Incorporated, est autorisé au nom et pour le compte de Hillcrest Innovations Incorporated de déposer toute déclaration de TVA, de procéder à toute notification au Registre de Commerce et des Sociétés ou d'établir tout autre document nécessaire ou utile à la finalisation de la dissolution de la société.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: K. Alexopoulos et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 mai 2009. Relation: LAC/2009/17309. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009058975/5770/98.

(090069153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Ypso Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 41.479.425,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.644.

1. La société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017 a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat dénommé "Transfer Agreement" en date du 2 octobre 2008, 16 241 parts sociales de catégorie A de la Société (3 248 parts sociales de catégorie 1A, 3 248 parts sociales de catégorie 2A, 3 248 parts sociales de catégorie 3A, 3 248 parts sociales de catégorie 4A et 3 249 parts sociales de catégorie 5A) à la société CEP II Co-Investment S.à r.l. SICAR, société à responsabilité limitée dont le siège

social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.414;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017, détient 106 239 parts sociales de catégorie A de la Société (21 248 parts sociales de catégorie 1A, 21 248 parts sociales de catégorie 2A, 21 248 parts sociales de catégorie 3A, 21 248 parts sociales de catégorie 4A, 21 247 parts sociales de catégorie 5A);

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société CEP II Co-Investment S.à r.l. SICAR, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.414 , détient 16 241 parts sociales de catégorie A de la Société (3 248 parts sociales de catégorie 1A, 3 248 parts sociales de catégorie 2A, 3 248 parts sociales de catégorie 3A, 3 248 parts sociales de catégorie 4A et 3 249 parts sociales de catégorie 5A).

2. La société CEP II Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017 a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat dénommé "Transfer Agreement" en date du 2 octobre 2008, 22 508 parts sociales de catégorie A de la Société (4 502 parts sociales de catégorie 1A, 4 502 parts sociales de catégorie 2A, 4 502 parts sociales de catégorie 3A, 4 502 parts sociales de catégorie 4A et 4 500 parts sociales de catégorie 5A) à la société CEP III Co-Investment S.à r.l. SICAR, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.839;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société CEP II Participations SICAR S.à r.l. société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017, détient 83 731 parts sociales de catégorie A de la Société (16 746 parts sociales de catégorie 1A, 16 746 parts sociales de catégorie 2A, 16 746 parts sociales de catégorie 3A, 16 746 parts sociales de catégorie 4A et 16 747 parts sociales de catégorie 5A);

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société CEP III Co-Investment S.à r.l. SICAR, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.839, détient 22 508 parts sociales de catégorie A de la Société (4 502 parts sociales de catégorie 1A, 4 502 parts sociales de catégorie 2A, 4 502 parts sociales de catégorie 3A, 4 502 parts sociales de catégorie 4A et 4 500 parts sociales de catégorie 5A).

3. La société CEP III Participations SICAR S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711 a transféré, conformément aux stipulations d'un contrat dénommé "Transfer Agreement" en date du 2 octobre 2008, 169 013 parts sociales de catégorie A de la Société (33 803 parts sociales de catégorie 1A, 33 803 parts sociales de catégorie 2A, 33 803 parts sociales de catégorie 3A, 33 803 parts sociales de catégorie 4A et 33 801 parts sociales de catégorie 5A) à la société CEP III Co-Investment S.à r.l. SICAR, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.839;

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société CEP III Participations SICAR S. à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.711, détient 306 714 parts sociales de catégorie A de la Société (61 343 parts sociales de catégorie 1A, 61 343 parts sociales de catégorie 2A, 61 343 parts sociales de catégorie 3A, 61 343 parts sociales de catégorie 4A et 61 342 parts sociales de catégorie 5A);

A la suite des cessions décrites ci-dessus, la société CEP III Co-Investment S.à r.l. SICAR, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 134.839, détient 191 521 parts sociales de catégorie A de la Société (38 305 parts sociales de catégorie 1A, 38 305 parts sociales de catégorie 2A, 38 305 parts sociales de catégorie 3A, 38 305 parts sociales de catégorie 4A et 38 301 parts sociales de catégorie 5A).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et au Registre de Commerce et des Sociétés.

Luxembourg, le 18 novembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009058307/65.

(090067817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Arnäs Trading S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 104.961.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand nine,
on the twenty-seventh of April.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mr Christophe JASICA, employee, residing professionally at 22 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg;
acting in her capacity as proxy holder of:

the company "Ärnäs Invest AB", a limited company governed by the laws of Sweden, having its registered office at Östra Ärnäs 13, 780 64 Lima, and registered with the Swedish Companies Registration Office under the number 556779-0489,

pursuant to a proxy given in Lima (Sweden), on 02 April 2009,

which proxy, after being signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to present deed for registration purposes,

here after referred to as "the principal",

The same person declared and requested the notary to act:

I.- That the company "ARNAS TRADING S.à r.l." (the "Company"), a "société à responsabilité limitée", established and having its registered office at 22 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, registered with the "Registre de Commerce et des Sociétés" in Luxembourg, section B number 104 96 has been incorporated under Luxembourg Law, pursuant to a notarial deed enacted on 14 December 2004, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 297 of 04 April 2005.

The Articles of Association of said Company have not been amended since.

II.- That the subscribed capital of the Company is fixed at TWENTY-FIVE THOUSAND EURO (25'000.- EUR) divided into one thousand (1'000) shares with a par value of TWENTY-FIVE EURO (25.- EUR) each, fully paid up.

III.- That the principal is the sole owner of all the shares of said Company.

IV.- That the principal, being sole partner of the Company "ARNAS TRADING S.à r.l.", has decided to proceed immediately to the dissolution of said Company.

V.- That the principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation of the Company.

VI.- That the principal, as well in its activity as liquidator of the Company, declares that the business activity of the Company has ceased, that it, as sole shareholder is vested with the assets and has paid off all debts of the dissolved Company committing itself to take over all assets, liabilities and commitments of the dissolved Company as well as to be personally charged with any presently unknown liability.

VII.- That the principal fully grants discharge to the current managers of the dissolved Company, for the due performance of its duties up to this date.

VIII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five years at its former registered office.

IX.- That the principal commits itself to pay the cost of the present deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, records that on request of the proxy holder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same proxy holder and in case of discrepancy between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read to the proxy holder of the appearing party said proxy holder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf,

le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg),

a comparu:

Monsieur Christophe JASICA, employé privé, demeurant professionnellement au 22 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire de la société:

la société "Ärnäs Invest AB", une société anonyme ayant son siège social à Östra Ärnäs 13, 780 64 Lima, en Suède inscrite au Registre de Commerce de Suède sous le numéro 556779-0489,

en vertu d'une procuration donnée à Lima (Suède), le 02 avril 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement,

ci-après dénommée "le mandant".

Laquelle personne comparante, agissant ès-dites qualités, a déclaré et requis le notaire d'acter:

I.- Que la société "ARNAS TRADING S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 22 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 104 961, a été constituée sous le droit luxembourgeois, suivant acte notarié reçu en date du 14 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 297 du 04 avril 2005.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la Société est fixé à VINGT-VINQ MILLE EUROS (25'000.- EUR) divisé en mille (1'000) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25.- EUR) chacune, chaque part sociale étant intégralement libérée.

III.- Que le mandant est le seul propriétaire de toutes les parts sociales de ladite Société.

IV.- Que le mandant, étant le seul associé de la société "ARNAS TRADING S.à r.l.", a décidé de procéder à la dissolution immédiate de ladite Société.

V.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

VI.- Que le mandant, de même en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

IX.- Que le mandant s'engage personnellement à régler tous les frais résultant du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. JASICA, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 4 mai 2009. Relation: EAC/2009/5141. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belveau, le 07 MAI 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009058977/239/97.

(090069169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 142.145.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009058444/5770/12.

(090067772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Fonds Interculturel, Fondation.

Siège social: L-1922 Luxembourg, 10-12, rue Auguste Laval.

R.C.S. Luxembourg G 159.

Organisme reconnu d'utilité publique par l'arrêté grand-ducal du 8.2.1985

Organisme pouvant recevoir des dons fiscalement favorisés par l'arrêté grand-ducal du 30.12.1985

BILAN 2008

ACTIF		PASSIF	
Actif circulant		Résultats reportés	
FORTIS LU43	2.072,59	Report à nouveau	4.117,27
BCEE LU69	1.533,09		
CCPL	15.365,64	Dettes	
		FORUM	3.009,06
		ASTI	9.240,96
		CLAE	44,61
		SECPOL	2.798,67
		ACAT	820,00
		Amit. Port.-Luxbg.	190,00
		GASP	200,00
		Résultat de l'exercice	-1.449,25
TOTAL	<u>18.971,32</u>	TOTAL	<u>18.971,32</u>

Approuvé en réunion du Conseil d'administration du lundi 30.3.2009.

Lu et approuvé
Signatures

PROFIT & PERTE 2008

Débit		Crédit	
Forum	10.815,89	Forum	10.815,89
ASTI	43.610,58	ASTI	43.610,58
CLAE	1.228,44	CLAE	1.228,44
SECPOL	11.164,89	SECPOL	11.164,89
ACAT	6.558,00	ACAT	6.558,00
GASP	400,00	GASP	400,00
Amitiés Port.-Luxbg.	935,00	Amitiés Port.-Luxbg.	935,00
Divers Fonds Interc.	3.563,69	Recettes & Dons Fonds Interc.	2.096,23
Frais de comptes	23,30	Int. créiteurs Fonds Interc.	41,51
		Résultat Fonds Interc.	1.449,25
TOTAL	<u>78.299,79</u>	TOTAL	<u>78.299,79</u>

Approuvé en réunion du Conseil d'administration du lundi 30.3.2009.

Lu et approuvé
Signatures

PROJET DE BUDGET 2009

RECETTES		DEPENSES	
Dons pour Forum:	10 000	Dons pour Forum:	9 800
Dons pour ASTI:	50 000	Dons pour ASTI:	49 000
Dons pour ACAT	5 000	Dons pour ACAT	4 900
Dons pour APL	2 000	Dons pour APL	1 960
Dons pour CLAE	1 000	Dons pour CLAE	980
Dons divers:	1 000	Dons divers:	980
		Frais	1 380
TOTAL:	<u>69 000</u>	TOTAL:	<u>69 000</u>

Luxembourg, le 30 mars 2009.

FONDS INTERCULTUREL
10-12, rue Auguste Laval
L-1922 Luxembourg

Référence de publication: 2009059118/57.

(090068983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Danske Bank International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 14.101.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'Administration du 07/05-2009

A partir du 7 mai 2009 les fondés de pouvoir (A) de la banque sont les suivants:

Monsieur Klaus Mønsted Pedersen, Managing Director, demeurant à Luxembourg
Monsieur Per Rohrmann Wesselhoff, Deputy General Manager, demeurant à Luxembourg
Monsieur Carsten Andersen, demeurant à Mamer
Monsieur Jeppe Okkels Birk, demeurant à Luxembourg
Monsieur Johnny Bisgaard, demeurant à Luxembourg
Monsieur Jean Brandenburger, demeurant à Luxembourg
Monsieur Ulf Brandstrup, demeurant à Bertrange
Monsieur Peter Dyhr, demeurant à Helmsange
Monsieur Klaus Ebert, demeurant à Mamer
Monsieur Jorgen Fænøe, demeurant à Strassen
Monsieur Alvaro Gentili, demeurant à Howald
Monsieur Henrik Hjerrild Hansen, demeurant à Schuttrange
Monsieur Lars Mieritz Hansen, demeurant à Luxembourg
Monsieur Nicolai William Hansen, demeurant à Luxembourg
Monsieur Jon Kristian Hjalager, demeurant à Luxembourg
Monsieur Fredrik Holm, demeurant à Luxembourg
Monsieur Carsten Jensen, demeurant à Mamer
Monsieur Christoffer Max Jensen, demeurant à Sandweiler
Madame Marianne Ris Kristensen, demeurant à Luxembourg
Monsieur Peter Lundgaard, demeurant à Luxembourg
Monsieur Gregory Piavent, demeurant à Luxembourg
Monsieur Hans-Erik Ribberholt, demeurant à Strassen
Monsieur Ole Stenersen, demeurant à Luxembourg
Monsieur Carsten Stricker, demeurant à Bereldange
Madame Kirsten Irene Westenfelder, demeurant à Luxembourg

et les fondés de pouvoir (B) de la banque sont les suivants:

Monsieur Morten Junker Andersen, demeurant à Luxembourg
Monsieur Ole Vittrup Andersen, demeurant à Heisdorf
Monsieur Pascal Becker, demeurant à Steinheim
Madame Sabira Belabass, demeurant à Woippy-Village, France
Monsieur Carsten Bjerg-Petersen, demeurant à Bertrange
Monsieur Michael Blom, demeurant à Luxembourg
Monsieur Ulf Bonde, demeurant à Luxembourg
Monsieur Allan Brandt, demeurant à Audun-le-Romain, France
Monsieur Ronald Chleide, demeurant à Romponcelle, Belgique
Mademoiselle Anne Trampedach Christensen, demeurant à Luxembourg
Madame Jeanette Christensen, demeurant à Niederanven
Monsieur Simon Christiansen, demeurant à Luxembourg
Madame Anouk Dekoninck, demeurant à Chantemelle
Madame Inga Ebert-Larsen, demeurant à Mamer

Madame Margaret Fennessy, demeurant à Oberanven
Madame Gitte Snild Fischbach, demeurant à Schifflange
Monsieur Tero Gabrielsson, demeurant à Luxembourg
Monsieur Thomas Gasperini, demeurant à Luxembourg
Monsieur Marc Goergen, demeurant à Machtum
Mademoiselle Laurence Graff, demeurant à Ethe, Belgique
Madame Nabila Hamiti, demeurant à Hayange, France
Mademoiselle Marilyn Haas, demeurant à Luxembourg
Monsieur Erik Herlev, demeurant à Strassen
Mademoiselle Henriette Horving, demeurant à Howald
Monsieur Anders Høvdinghoff, demeurant à Luxembourg
Monsieur Lars Berg Jensen, demeurant à Luxembourg
Monsieur Morten Berg Jensen, demeurant à Luxembourg
Monsieur Magnus Johnsson, demeurant à Luxembourg
Monsieur Jens Gahner Jørgensen, demeurant à Luxembourg
Madame Bettina Kaas, demeurant à Steinsel
Mademoiselle Minna-Kaisa Komulainen, demeurant à Luxembourg
Madame Dorte Larsen, demeurant à Strassen
Monsieur Kim Bo Larsen, demeurant à Luxembourg
Madame Anne Kaupang Leighton, demeurant à Steinsel
Monsieur Peter Lind, demeurant à Luxembourg
Madame Camilla Lindberg, demeurant à Bertrange
Monsieur Per Linder, demeurant à Luxembourg
Monsieur Thomas Lund, demeurant à Luxembourg
Monsieur Bjørn Malmgren, demeurant à Luxembourg
Madame Corinne Mazzoli, demeurant à Tiercelet, France
Monsieur Aage Meyer, demeurant à Luxembourg
Madame Anne W. Meyer, demeurant à Luxembourg
Monsieur Mads Midtgaard, demeurant à Alzingen
Mademoiselle Elin Milestad, demeurant à Luxembourg
Madame Maria Millington, demeurant à Grevels
Monsieur Niels Henrik Højsgaard Møller, demeurant à Luxembourg
Monsieur Claus Mortensen, demeurant à Luxembourg
Madame Marguerite Mousel-Mayer, demeurant à Hellange
Madame Ana Munnich, demeurant à Bech
Mademoiselle Jana Nawroth, demeurant à Strassen
Madame Lisbeth Møller Nielsen, demeurant à Luxembourg
Madame Hanne Nowacki, demeurant à Crauthem
Madame Anna Nyren, demeurant à Luxembourg
Madame Henriette Kühl Olufsen, demeurant à Luxembourg
Mademoiselle Antoinette O'Doherty, demeurant à Luxembourg
Mademoiselle Dorthe Østergaard, demeurant à Luxembourg
Madame Margaretha Palmback, demeurant à Oetrange
Mademoiselle Ninette Perret-Gentil, demeurant à Luxembourg
Monsieur Gérard Pardanaud, demeurant à Dommeldange
Madame Connie Petersen, demeurant à Luxembourg
Monsieur Nico Reding, demeurant à Kayl
Madame Maria Rogers, demeurant à Strassen
Monsieur Ib Rørmand, demeurant à Mamer
Mademoiselle Nadia Salciccia, demeurant à Dudelange
Mademoiselle Jennie Sandén, demeurant à Luxembourg
Monsieur Duro Schlafer, demeurant à Luxembourg
Monsieur Flemming B. Sørensen, demeurant à Luxembourg

Madame Ulla Skovlund Jørgensen, demeurant à Itzig
Madame Majbrit Spliid, demeurant à Ernster
Monsieur Wil van Riet, demeurant à Olm
Madame Inger Marie Vestergaard, demeurant à Luxembourg
Monsieur Jesper Vogensen, demeurant à Luxembourg
Monsieur Morten Runo Waaben, demeurant à Sandweiler
Monsieur Jesper Winding, demeurant à Luxembourg.

Monsieur Christoffer Max Jensen ne devra pas faire usage de sa signature en dehors de documents à signer en relation avec l'audit.

Monsieur Klaus Mønsted Pedersen
Managing Director (administrateur délégué)

Référence de publication: 2009059150/113.

(090068995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Lomitex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 97.033.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf,
le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg),

a comparu:

Monsieur Christophe JASICA, employé privé, demeurant professionnellement au 22 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg;

agissant en sa qualité de mandataire de la société:

"Janake Holding AB", une société anonyme ayant son siège social à 13, Adolf Fredriks Kyrkogata, S-10366 Stockholm, en Suède, inscrite au Registre de Commerce de Suède sous le numéro 556769-8674,

en vertu d'une procuration donnée à Stockholm (Suède), le 15 avril 2009,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement,

ci-après dénommée "le mandant".

Laquelle personne comparante, agissant ès-dites qualités, a déclaré et requis le notaire d'acter:

I.- Que la société "LOMITEX S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 22 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 97 033, a été constituée sous le droit luxembourgeois, suivant acte notarié reçu en date du 10 novembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1318 du 10 décembre 2003.

Les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis lors.

II.- Que le capital social souscrit de la Société est fixé à VINGT-VING MILLE EUROS (25'000.- EUR) divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de DEUX CENT CINQUANTE EUROS (250.- EUR) chacune, chaque part sociale étant intégralement libérée.

III.- Que le mandant est le seul propriétaire de toutes les parts sociales de ladite Société.

IV.- Que le mandant, étant le seul associé de la société "LOMITEX S.à r.l.", a décidé de procéder à la dissolution immédiate de ladite Société.

V.- Que le mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

VI.- Que le mandant, de même en tant que liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que lui, en tant qu'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il a réglé tout le passif de la Société dissoute s'engageant à reprendre tous actifs, dettes et autre engagements de la Société dissoute et de répondre personnellement de toute éventuelle obligation inconnue à l'heure actuelle.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

IX.- Que le mandant s'engage personnellement à régler tous les frais résultant du présent acte.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. JASICA, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 4 mai 2009. Relation: EAC/2009/5142. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 08 MAI 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009058976/239/51.

(090069166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Chartreuse et Mont Blanc Global Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 142.637.

—
RECTIFICATIF

L'an deux mille neuf, le vingt-six mars.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial des associés de la société "Chartreuse et Mont Blanc Global Holdings S.C.A." (ci après la "Société"), ayant son siège social au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu de procurations sous seing privé données toutes en date du 6 novembre 2008, lesquelles procurations, après signature, sont restées annexées à un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, reçu par le notaire instrumentant, en date du 7 novembre 2008, numéro 21549 de son répertoire.

Laquelle comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- Que la société "Chartreuse et Mont Blanc Global Holdings S.C.A.", une société en commandite par actions constituée et régie selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.637, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 octobre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 11 novembre 2008 (numéro 2740, page 131484);

- Qu'une assemblée générale extraordinaire s'est tenue par-devant le notaire instrumentant, en date du 7 novembre 2008, dont le procès-verbal a été enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 novembre 2008, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 18 décembre 2008 (numéro 2984, page 143219), déposé au Registre de Commerce et des Sociétés le 09.12.2008 L080181198.05;

- Que par suite d'une erreur matérielle, la seconde résolution, (C), doit être modifiée de façon à ce que l'apport effectué par MAVILIA S.A.S., une société par actions simplifiée, constituée et régie par les lois françaises, ayant son siège social au 28, rue des Colonnes du Trône, 75012 Paris, immatriculée sous le numéro SIRET 48350127600016, soit fait en échange de l'émission d'une (1) Action de Catégorie C, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), à laquelle sont attachés quatre (4) Warrants.

- Que par conséquent il s'agit de modifier dans la version anglaise et dans la version française la seconde résolution, (C) dans sa rédaction, laquelle devant dès lors être lue comme suit:

"Second résolution

(C) MAVILIA S.A.S, a société par actions simplifiée, existing and formed under French law, having its registered office at 28, rue des Colonnes du Trône, 75012 Paris, SIRET registration number 48350127600016, here represented by Mrs Linda Korpel, previously named, by virtue of one proxy given under private seal on 6 November 2008, contributes one (1) ordinary share of CMB SAS, prenamed, representing less than 1% of its outstanding share capital, the value of which representing a global amount of three hundred and ninety-five thousand nine hundred and eighteen euro (EUR 395,918.-).

The contribution made by MAVILIA S.A.S is made in exchange for (i) the subscription of one (1) Class C Share having a par value of one euro (EUR 1.-), (ii) such share is issued with four (4) warrants, (iii) a share premium in the aggregate amount of three hundred and eighty-seven thousand nine hundred and ninety-nine euros (EUR 387,999.-) allocated to a special reserve account of the Company not distributable for a period of 2 months as from the date hereof (the "Share Premium III") and (iv) an allocation to the legal reserve in the amount of seven thousand nine hundred and eighteen euros (EUR 7,918.-)."

"Seconde résolution

(C) MAVILLA S.A.S, une société par actions simplifiée, constituée et régie par les lois françaises, ayant son siège social au 28, rue des Colonnes du Trône, 75012 Paris, immatriculée sous le numéro SIRET 48350127600016, ici représenté par Madame Linda Korpel, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris, le 6 novembre 2008, apporte une (1) action ordinaire de CMB S.A.S., précitée, représentant moins de 1% de son capital social pour une valeur totale de trois cent quatre-vingt-quinze mille neuf cent dix-huit euros

(EUR 395.918,-).

L'apport effectué par MAVILLA S.A.S à la Société est fait en échange de (i) l'émission d'une (1) Action de Catégorie C, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-), (ii) ladite action est émise avec quatre warrants (4), (iii) une prime d'émission s'élevant à un montant total de trois cent quatre-vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros (EUR 387.999,-) allouée à un compte spécial de réserve de la Société non distribuable pour une période de 2 mois à compter de la date du présent acte (la "Prime d'Emission III") et (iv) une affectation à la réserve légale d'un montant de sept mille neuf cent dix-huit euros (EUR 7.918,-)."

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante pré-mentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. KORPEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 1^{er} avril 2009. Relation: EAC/2009/3738. Reçu douze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 MAI 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009059018/239/68.

(090068618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Signature Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 106.245.

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of April.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

- Mr. Israel ZAJAC, born on 2 September 1955, in Sao Paulo, Brazil, residing Rua Oscar Freire 264, Apt. 31, Sao Paulo, Brazil 01426000,

duly represented by Mr Rodolphe MOUTON, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Sao Paulo, Brazil, on 17 April 2009.

- Mr David BRACHFELD, as executor and trustee of the estate of Maurice Joseph Brachfeld Kirschbaum, born on 7 August 1956 in Mexico City (Mexico), residing at 1440 59th Street, Brooklyn, New York 11219-5096, U.S.A,

duly represented by Mr Rodolphe MOUTON, previously named, by virtue of a proxy given in New York, USA, on 17 April 2009.

The said proxies, initialled "ne varietur" by the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the sole partners of "Signature Investments S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10 rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, having a share capital of seven million one hundred nineteen thousand seven hundred twenty US dollars (USD 7,119,720.-), registered with the trade and companies register of Luxembourg under number B 106 245 (the "Company"). The Company was incorporated pursuant to a deed dated 22 November 1989 in the British Virgin Islands, the registered office of the Company had been transferred to Luxembourg pursuant to deed of the undersigned notary, on 1st February 2005, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 21 June 2005, number 1355.

The appearing parties representing the whole corporate capital took the following resolutions:

First resolution

In compliance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the general meeting of partners decides to dissolve the Company.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the general meeting of partners decides to appoint as liquidator Mr. Kuy Ly Ang, born on 16 February 1967 in Phnom Penh (Cambodia), residing at 154, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 of the Law without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments; distribute advances on the liquidation bonus.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first names, civil status and residence, the person appearing signed with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le trente avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

- Monsieur Israel ZAJAC, né le 2 septembre 1955, à Sao Paulo, Brésil, demeurant Rua Oscar Freire 264, Apt. 31, Sao Paulo, Brésil 01426000,

dûment représenté par Monsieur Rodolphe MOUTON, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Sao Paulo, Brésil, le 17 avril 2009.

- Monsieur David BRACHFELD, exécuteur testamentaire de la succession de Maurice Joseph Brachfeld Kirschbaum, né le 7 août 1956 à Mexico City (Mexique), demeurant au 1440 59th Street, Brooklyn, New York 11219-5096, Etats-Unis d'Amérique,

dûment représenté par Monsieur Rodolphe MOUTON, prénommé, en vertu d'une procuration donnée à New York, Etats-Unis d'Amérique, le 17 avril 2009.

La procuration signée "ne varietur" par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants sont les associés de la société à responsabilité limitée "Signature Investments S.à r.l.", ayant son siège social au 8-10 rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, ayant un capital social de sept millions cent dix-neuf mille sept cent vingt US dollars (USD 7.119.720,-) inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 106 245 (la "Société"). La Société a été constituée suivant acte en date du 22 novembre 1989, aux Iles Vierges Britanniques, le siège social de la Société a été transféré au Luxembourg par acte du notaire soussigné du 1^{er} février 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1355 du 21 juin 2005.

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée générale des associées décide de dissoudre la Société.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale des associées décide de nommer liquidateur Monsieur Kuy Ly Ang, né le 16 février 1967 à Phnom Penh (Cambodge), demeurant 154 rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements; distribuer des avances sur boni de liquidation.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même du comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R.MOUTON, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 05 mai 2009. Relation: EAC/ 2009/5192. Reçu soixante-quinze Euros (75.- €).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mai 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009059020/239/105.

(090068697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Dexia Equities L, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 47.449.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 1^{er} avril 2009, a pris note de la démission de:

Monsieur Hugo LASAT, Président du Comité Exécutif du groupe Dexia Asset Management et Administrateur-délégué de Dexia Asset Management Luxembourg S.A., Dexia Asset Management Luxembourg, route d'Arlon, 283, L-1150 Luxembourg, en date du 31 janvier 2009

de coopter:

Monsieur Frédéric BUZARE, Dexia Asset Management Belgium, 180, rue Royale, B-1000 Bruxelles, aux fonctions d'administrateur,

de renouveler les mandats d'administrateurs de;

Messieurs Benoît Holzem, Jean-Yves Maldague, Frédéric Buzare, Luc Hernoux, Jeffrey Nadal, Wim Vermeir, Frédéric Dujardin, Arnaud Delpütz et de Dexia Asset Management représentée par Monsieur Jean-Yves Maldague, et ce pour une période d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010,

de sorte que le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Benoît HOLZEM, Managing Director, Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg,

Monsieur Jean-Yves MALDAGUE, Directeur, Dexia Asset Management, route d'Arlon, 283, L-1150 Luxembourg,

Monsieur Frédéric BUZARE, Global Head of fundamental Equity, Dexia Asset Management Belgium, 180, rue Royale, B-1000 Bruxelles,

Monsieur Luc HERNOUX, Managing Director, Dexia Banque Internationale à Luxembourg, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg,

Monsieur Jeffrey NADAL, Vice-President, RBC Dexia Investor Services Banque S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette,

Monsieur Wim VERMEIR, Global Head of Equity Management, Dexia Asset Management, rue Royale, 180, B-1000 Bruxelles,

Monsieur Frédéric DUJARDIN, Dexia Banque Belgique S.A., 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles,

Monsieur Arnaud DELPÜTZ, Head of Product & Process Management Investment, Dexia Banque Belgique S.A., 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles,

DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., représentée par Monsieur Jean-Yves MALDAGUE, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg,

de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de PricewaterhouseCoopers Sàrl, 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, RCS B 65.477, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour DEXIA EQUITIES L, Société d'Investissement à Capital Variable
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2009058304/1126/43.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2009, réf. LSO-DD08459. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090068267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Lecta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 72.198.

—
Extrait du procès-verbal
de l'assemblée générale ordinaire tenue le 27 avril 2009

Résolution

Les mandats des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide de les élire comme suit:

Conseil d'administration

MM. - Santiago Ramirez Larrauri, né le 12 décembre 1951 à Logrono (La Rioja) (Espagne), demeurant professionnellement à C/José Ortega y Gasset, no 25 - la planta, E-28006 Madrid (Espagne), président et administrateur;

- Paolo Mattei, né le 21 septembre 1950 à Arco (TN) (Italie), demeurant 35 Via S. Sisto, I-38062 Arco (TN) (Italie), administrateur;

- Andrea Minguzzi, né le 20 février 1954 à Ravenna (Italie), demeurant à 107, Rue de Percke, B-1180 Bruxelles (Belgique), administrateur;

- Francisco Rudilla Molina, né le 31 août 1947 à Azuaga (Badajoz) (Espagne), demeurant à 331 Carrer de Llull, E-08019 Barcelona (Espagne), administrateur;

- Stefano Sostero, né le 10 mai 1971 à Milan (Italie), demeurant à Via Senato, 12, I-20121 Milan (Italie), administrateur;

- Francisco Javier de Jaime y Guijarro, né le 26 novembre 1964 à Madrid (Espagne), demeurant professionnellement à C/José Ortega y Gasset, no 25 - la planta, E-28006 Madrid (Espagne), administrateur;

- Luigi Lanari, né le 13 novembre 1958 à Kinshasa (Congo), demeurant à Via Senato 12, I-20121 Milan (Italie), administrateur;

- Bruce Hardy McLain, né le 30 septembre 1952 à San Francisco (Etats-Unis), demeurant à 35 New Bridge Street, EC4V6BW Londres (Grande-Bretagne), administrateur;

Mmes - Emanuela Brero, employée privée, née le 25 mai 1970 à Bra (Italie), demeurant professionnellement 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg;

- Bénédicte Moens Colleaux, employée privée, née le 13 octobre 1972 à Namur (Belgique), demeurant professionnellement 5, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de le nommer comme suit:

Commissaire aux comptes

Ernst & Young, 7 Parc d'Activité Syrdall, 5365 Munsbach, Luxembourg.

pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009058291/40.

(090067714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Perform'Belt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1338 Luxembourg, 72, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 146.050.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le cinq mai.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

- 1) Monsieur Patrick PIACENTINI, dirigeant de société, demeurant à Bochetot F-42380 Saint Hilaire Cusson la Valmitte.
- 2) Monsieur Olivier LACROIX, employé, demeurant à F-62164 Ambleteuse, 44, boulevard de la Liberté, ici représenté aux fins des présentes par Monsieur Arnaud ZANDONA, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 14 avril 2009, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Lesquels comparants ont requis le notaire soussigné de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital.

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "PERFORM'BELT S.A.".

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit à l'intérieur de la commune du siège social.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires par décision de l'assemblée des actionnaires décidant comme en matière de modification des statuts.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se seront produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la commercialisation et la fabrication de pièces industrielles et d'une façon générale une activité d'import-export se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

D'une façon générale, la société pourra effectuer toutes les opérations accessoires se rapportant directement ou indirectement à son objet, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société a également pour objet l'exploitation de redevances, concessions, brevets, licences ou marques.

La société a aussi pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a également pour objet la détention, l'exploitation, la mise en valeur, la vente ou la location d'immeubles, de terrains et autres, situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, ainsi que toutes les opérations financières, mobilières et immobilières y rattachées directement ou indirectement.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, certificats de trésorerie, et toutes autres formes de placement, les acquérir par achat, souscription ou toute autre manière, les vendre ou les échanger.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, d'avances, de garanties ou autrement.

La société pourra également prêter ou emprunter avec ou sans intérêts et émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement, en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet et de son but.

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000.-), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de TRENTE ET UN EUROS (€ 31,-) chacune.

Les actions sont au porteur ou nominatives au choix de l'actionnaire dans les limites prévues par la loi.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le capital social pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

En cas d'augmentation du capital social, des droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Administration - Surveillance.

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale, pour un terme ne pouvant dépasser six années et en tout temps révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre d'administrateurs, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'assemblée générale des actionnaires.

Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et s'il le décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration se réunit sur la convocation faite à la demande d'un administrateur au siège social sauf indication contraire dans les convocations.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis, étant entendu qu'un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues. Pareil mandat doit reproduire l'ordre du jour et peut être donné par lettre, télégramme ou télex, ces deux derniers étant à confirmer par écrit.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par deux administrateurs ou par un ou plusieurs mandataires désignés à ces fins.

Lorsque la société comprend un actionnaire unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la société et son administrateur ayant eu un intérêt opposé à celui de la société.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale.

Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège, tel qu'indiqué dans la convocation, le troisième jeudi du mois de juin à 16.00 heures.

Si la date de l'assemblée extraordinaire tombe un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration, respectivement l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s).

Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le dixième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

L'assemblée des actionnaires délibérera et prendra ses décisions conformément aux dispositions légales en vigueur au moment de la tenue de l'assemblée.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels dans les formes prévues par la loi. Il les remet un mois avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société.

Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra sous l'observation des règles y relatives et recueillant les approbations éventuellement nécessaires en vertu de la loi, verser des acomptes sur dividendes.

La société pourra acquérir ses propres actions en observant toutefois à ce sujet les conditions et limitations prévues par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. Sauf dissolution judiciaire, la dissolution de la société ne peut résulter que d'une décision prise par l'assemblée générale dans les formes prescrites pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Par dérogation à l'article 18, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2009 et par dérogation à l'article 15, la première assemblée annuelle se tiendra en 2010.

2) Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration.

Souscription

Les mille (1.000) actions ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Patrick PIACENTINI, préqualifié, cinq cents actions	500
2. Monsieur Olivier LACROIX, préqualifié, cinq cents actions	500
TOTAL: MILLE ACTIONS	1.000

Ces actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de quarante-deux pour cent (42%), de sorte que le montant de treize mille vingt euros (€ 13.020.-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article vingt-six de la loi 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille six cents euros (€ 1.600.-).

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1) L'assemblée décide de nommer quatre administrateurs, à savoir:

a) Monsieur Patrick PIACENTINI, dirigeant de société, né à Le Chambon-Feugerolles (France), le 4 septembre 1961, demeurant à Bochetot F-42380 Saint Hilaire Cusson la Valmitte.

b) Monsieur Olivier LACROIX, employé, né à Boulogne-sur-Mer (France), le 5 août 1962, demeurant à F-62164 Ambleteuse, 44, boulevard de la Liberté.

c) Madame Corinne BOEGLER, employée, née à Saintes (France), le 14 décembre 1958, demeurant à Bochetot F-42380 Saint Hilaire Cusson la Valmitte.

d) Madame Valérie LANNOY, employée, née à Boulogne-sur-Mer (France), le 28 avril 1962, demeurant à F-62164 Ambleteuse, 44, boulevard de la Liberté.

Monsieur Patrick PIACENTINI, préqualifié, est nommé administrateur-délégué, avec pouvoir de signature individuelle.

2) L'assemblée décide de nommer un commissaire aux comptes, à savoir:

La société à responsabilité limitée "CODEJA S. à r.l.", ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 71.771.

3) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

4) Le siège de la société est fixé à L-1338 Luxembourg, 72, rue du Cimetière.

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: PIACENTINI, ZANDONA, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 7 mai 2009. Relation: CAP/2009/1464. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 11 mai 2009.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2009058981/236/189.

(090069008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Farfallina S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: Ital-Shoes & Più.

Siège social: L-4181 Esch-sur-Alzette, 11, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 102.070.

L'an deux mille neuf, le quinze avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

ont comparu:

1. Madame Maria Luisa VOLPOLINI-AGOSTINI, vendeuse, née à Cagli (Italie), le 26 mars 1956, demeurant au 92 rue de l'Usine, L-4340 Esch-sur-Alzette,

2. Madame Sylvana ESCANA-NATALINI, vendeuse, née à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), le 23 août 1955, demeurant au 74, rue Dicks, L-4081 Esch-sur-Alzette.

Lesquelles comparantes, agissant en leur qualité de seules et uniques associées de la société à responsabilité limitée "FARFALLINA S.à r.l.", (la "Société"), faisant le commerce sous l'enseigne "ITAL-SHOES & PIÙ", chacune d'elles détenant cinquante (50) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-QUATRE EUROS (124.- EUR) chacune, sur un total de cent (100) parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société d'un montant de DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (12'400.- EUR) de la pré dite Société, établie et ayant son siège social au 11 avenue de la Gare, L-4181 Esch-sur-Alzette, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 16 juillet 2004, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1009 du 09 octobre 2004 et dont les statuts ne furent pas modifiés jusqu'au jour de la présente assemblée générale extraordinaire,

la Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B sous le numéro 102 070,

se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés DECIDE de réduire la valeur nominale des cent (100) parts sociales de la Société de cent vingt-quatre euros (124.- EUR) à une valeur de cent euros (100.- EUR) et par conséquent d'augmenter le nombre de parts sociales de cent à cent vingt-quatre (124), de sorte que désormais le capital social de la Société est fixé à DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (12'400.- EUR) représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR).

Il est décidé en outre de procéder à l'échange des anciennes parts sociales contre les nouvelles et de répartir les cent vingt-quatre (124) parts sociales entre les deux mêmes et seules associées de la Société, dans les mêmes proportions qu'elles avaient jusqu'à présent, faisant ainsi soixante-deux (62) nouvelles parts sociales pour chacune d'elles.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés DECIDE ensuite d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence de CINQUANTE MILLE EUROS (50'000.- EUR) afin de porter le capital social de son montant actuel de DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (12'400.- EUR) divisé en cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune à un montant de SOIXANTE-DEUX MILLE QUATRE CENTS EUROS (62'400.- EUR) qui sera après cette augmentation de capital représenté par six cent vingt-quatre (624) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) par part sociale.

Troisième résolution

A ces fins l'assemblée générale extraordinaire des associés DECIDE de créer et d'émettre cinq cents (500) nouvelles parts sociales ayant chacune une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR), chaque part sociale nouvelle ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et participant aux bénéfices de la Société à partir du jour de cette assemblée générale extraordinaire.

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire constate que la souscription intégrale des cinq cents (500) parts sociales nouvellement émises par la Société a été effectuée par les deux mêmes et seules associées existantes, les dames Maria Luisa VOLPOLINI-AGOSTINI et Sylvana ESCANA-NATALINI, à raison de cinquante pour cent (50%) chacune, soit une souscription de deux cent cinquante (250) parts sociales pour chacune d'elles.

Les prédits souscripteurs déclarent, ce qui est expressément reconnu, que chaque part sociale nouvelle a été libérée entièrement par des versements en numéraire de sa valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) par part sociale et que de ce fait la somme totale CINQUANTE MILLE EUROS (50'000.- EUR) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire, qui le reconnaît expressément.

Cinquième résolution

Afin de refléter les changements de la valeur nominale et du nombre de parts sociales suivis de l'augmentation de capital ci-avant décidée, l'assemblée générale extraordinaire des associés DECIDE de modifier l'article SIX (6) des statuts. L'assemblée générale extraordinaire des associés DECIDE de donner à cet article SIX (6) des statuts de la Société, la nouvelle teneur suivante:

Art. 6. "Le capital social est fixé à SOIXANTE-DEUX MILLE QUATRE CENTS EUROS (62'400.- EUR) représenté par six cent vingt-quatre (624) parts sociales d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, intégralement libérées.

Les parts sociales sont réparties entre les associés ci-après comme suit:

1. Madame Maria Luisa VOLPOLINI-AGOSTINI, vendeuse, née à Cagli (Italie), le 26 mars 1956, demeurant au 92 rue de l'Usine, L-4340 Esch-sur-Alzette, trois cent douze parts sociales	312
2. Madame Sylvana ESCANA-NATALINI, vendeuse, née à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), le 23 août 1955, demeurant au 74, rue Dicks, L-4081 Esch-sur-Alzette, trois cent douze parts sociales	312
TOTAL: SIX CENT VINGT-QUATRE parts sociales	624"

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros.

DONT ACTE, passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M.L.VOLPOLINI-AGOSTINI, S.ESCANANATALINI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 avril 2009. Relation: EAC/2009/4521. Reçu soixante-quinze Euros (75.- €).

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 11 mai 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009059022/239/81.

(090068740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2009.

Multiple Managers Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 53.934.

En date du 1^{er} décembre 2008, le Conseil d'Administration a pris note de la démission des Messieurs:

M. Ilias GEORGOPOULOS

RBC Dexia Investor Services S.A.

14, Porte de France

L-4360 ESCH-SUR-ALZETTE

M. Eduard KOSTER

RBC Dexia Investor Services S.A.

14, Porte de France

L-4360 ESCH-SUR-ALZETTE

En date du 1^{er} décembre 2008, Monsieur Marcel ERNZER a remplacé Monsieur Ilias Georgopoulos.

M. Marcel ERNZER

54, rue de Cessange

L-1320 Luxembourg

De ce fait le Conseil se compose comme suit:

M. Steve GEORGALA

Maitland & Co S.à r.l.

35, rue La Boétie

F-75008 PARIS

M. Jacobus Johannes HUMAN

Insinger de Beaufort Asset Management NV

Herengracht 537

NL-1017 BV AMSTERDAM

M. Peter George SIERADZKI

Bank Insinger de Beaufort NV

Herengracht 537

NL-1017 BV AMSTERDAM

M. Marcel ERNZER

54, rue de Cessange

L-1320 Luxembourg

Pour MULTIPLE MANAGERS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009058213/1126/43.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2009, réf. LSO-DE00285. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090068249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Verim S.A., Société Anonyme.**Capital social: CHF 500.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 50.912.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue en date du 19 mars 2009 a approuvé les résolutions suivantes:

1. Le mandat des Administrateurs actuels, M. Bart Zech, M. Frank Walenta et M. Giovanni Poma, est renouvelé pour une période de 3 ans. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2012.

2. Le mandat de l'auditeur actuel, PricewaterhouseCoopers est renouvelé pour une période de 3 ans. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2012.

Luxembourg, le 20 mars 2009.

Bart Zech.

Référence de publication: 2009058202/724/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2009, réf. LSO-DD00852. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090068207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Valbonne I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 90.582.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 7 avril 2009 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de

Pierre-Alain Eggly, 1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Philippe Bertherat, 60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73

Claude Demole, 60 route des Acacias, CH-1211 Genève 73

pour une période d'une année jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises Deloitte S.A. pour l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg.

Pour Valbonne I

Pictet Funds (Europe) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009058200/20.

(090067709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.

Daiko International S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 36.252.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION*Extrait*

Par jugement du 19 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société.

Luxembourg, le 23 mars 2009.

Pour le liquidateur

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009058398/304/17.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2009, réf. LSO-DC07285. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090067633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2009.